



Henri Salomon,

président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

«Il faut un 'plan de relance' ambitieux, axé sur la production locale»

11 Mé, vié dat mal dégajé

Ernestin blenn kon an patat set si-menn dépi koumansman ankazaj-la. Lè Mano Makawon desidé viréouvè lékol le 11 mé sa mété katjil an tet anlo moun.

Ni moun ki ja ka filé lang-yo pas yo ké pé sòti san siyè pies kalté papié ba jendam.

Mé ni dot ki entjet kon tatjet an finet nef sirtou sé mè-a ki reskonsab propté sé lékol-la. Es yo ké ni asé mas, asé podui pou dézenfekté ?

Lékol

Ant lagrev, vakans, ankazaj, sa ki ja dèyè ké rété dèyè. Menmsi la CTM simen yonndé tablet (pa pou fè désè) mé pou serten manmay lékol préparé legzamen yo, sirtou liséyen.

Albertin an manman yich épi kat tjanmay ka pran doub fè.

Daboudabò, sé ich-la ka bay bon gaz pas ti-apartèman kaj-poul la, tibren tro piti. Dabitiid i ka kité yo alé déwò mé atjelman nou pa ni dwa sòti.

Déjà pou dé, boug-la éti i épi'y la ped travay-li. Lantoupriz-la bay biyé palapenn-li. Misié bien lè i ajen mé zafè rété andidan-an

ka fè'y brè a dépasé, é misié lé pasé raj-li anlè malérez-la. Akondi Janklod ; « lè ou piti fout ou ka pran fè !

Sé mè-a pa sav sa pou fè. Déjà pa ni lajan ka antré épi zafè « L'octroi de mer-la » Sé lantoupriz-la an banbanm. Sé mè-a mélé, yo pa sav si fok ouvè lé oben kité'y fèmen toujou.

Mano Makawon té di douvan douvan, sa té ké lafen ankazaj-la. Epi apré i déviré asou sa i té di, pou di sa i té di-a pa té tou-tafetman an pawol di kon woch kayè. Ki fè tout moun tibren pèdi pas yo poko sav kimanniè krab ka dékalé. Sirtou Kovid konpè épi Bazil sé jou-tala ka mété dlo an zié moun.

Dlo

Sé jou-tala épi karenm-lan dlo-a ra kon neg a zié-blé. Dlo isi épi épi dot lantoupriz dlo, pran lajan asou fakti moun Matinik mé tiyo pa réparé i ka koulé é nou pa ni dlo an robiné lè sé pa an gwo bétjé ki pa lé moun vini anlè tè'y pou réparé yonn ki krévé. Pou tout bon, lè ou piti fout ka pran fè.



Jid

Bel poveb kréyol :
« Dlo dépasé farin »

Laisser parler Friedrich NIETZSCHE...

Suite à notre précédent édito nous avons reçu un commentaire de Christian Louise-Alexandrine, lequel rapprochait le contenu de notre texte d'une réflexion de Friedrich Nietzsche, Ce [philologue](#), [philosophe](#), [poète](#), [pianiste](#) et [compositeur](#) allemand, né le 15 octobre 1844 à [Röcken](#), en [Prusse](#) » concernant le sujet évoqué dans cet édito.

VOICI L'EXTRAIT PROPOSÉ PAR Christian Louise-Alexandrine
Dans « le livre du philosophe », p. 117, Ed. Flammarion



« En quelque coin écarté de l'univers répandu dans le flamboiement d'innombrables systèmes scolaires, il y eut une fois une étoile sur laquelle des animaux intelligents inventèrent la connaissance. Ce fut la minute la plus arrogante et la plus mensongère de l'«histoire universelle» : mais ce ne fut qu'une minute. A peine quelques soupirs de la nature et l'étoile se congela, les animaux intelligents durent mourir.

Telle est la fable que quelqu'un pourrait inventer, sans parvenir cependant à illustrer quelle

exception lamentable, combien vague et fugitive, combien vaine et quelconque, l'intellect humain constitue au sein de la nature.

Il y eut des éternités dans lesquelles il n'était pas ; et si de nouveau c'en est fait de lui, il ne sera rien passé. Car il n'y a pas pour cet intellect une mission plus vaste qui dépasserait la vie humaine.

Il n'est qu'humain et il n'y a que son possesseur et producteur pour le prendre aussi pathétiquement que si les pivots du monde tournaient en lui.

Mais si nous pouvions nous entendre avec la mouche, nous conviendrions qu'elle aussi évolue dans l'air avec le même pathos et sent voler en elle le centre de ce monde.

Il n'est rien de si mauvais ni de si insignifiant dans la nature qui, par un petit souffle de cette force du connaître, ne soit aussitôt enflé comme une outre ; et de même que tout portefaix

veut avoir une outre... »
(Fin de la citation proposée par CLA)

Pour être complet, à cette citation de F. NIETZSCHE, M. Christian Louise-Alexandrine ajoute une réflexion, bien peu amène sur M. Mélanchon, citons-le :

Bonjour,
J'ai fait l'acquisition hier de la livraison d'Antilla où mon ami Olivier Jean-Marie faisait la couverture.
J'ai donc lu votre papier à propos de Mélanchon réfléchissant sur la condition humaine. Mélanchon ? Ce scientiste ? (Peut-être en voie de reconversion. Tout est possible). Je suis obligé de dire : Mélanchon ! Encore un effort.
Bien cordialement.

Note d'Henri Pied :

À vrai dire, la référence que j'ai faite autour du texte de M. Mélanchon, ne fût pour moi qu'une opportunité d'introduire une réflexion engagée depuis quelque temps... sur les risques considérables réactivés par la dangerosité de l'épidémie actuelle. Bien sûr, cette réflexion très personnelle en annonce une autre, de la même relation, toute aussi fragile, et que je pense intituler : « L'Astéroïde géant et l'Amibe ».

(HP)



Henri Salomon,

président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

« Il faut un 'plan de relance' ambitieux, axé sur la production locale »

Secteur recouvrant de nombreuses activités professionnelles, l'artisanat est bien évidemment impacté par le Covid-19 et ses diverses conséquences. Etat des lieux, perspectives et impératifs avec Henri Salomon, le président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Martinique (CMA).

Antilla : A ce jour* quel est l'impact du Covid-19 sur notre secteur artisanal ?

Henri Salomon : Presque toutes les entreprises artisanales sont touchées par cette crise : **90%** d'entre elles sont fermées ; les autres continuent à fonctionner dans le secteur de l'alimentation, ou certaines activités de travaux de maintenance et réparation. Il y a donc du 'chômage partiel' pour certaines de nos entreprises, mais près de **75%** des structures de notre tissu artisanal sont unipersonnelles, donc sans salarié.e(s). Et ces chef.fe.s d'entreprise sont en grande difficulté. Je tiens les chiffres suivants de la ministre des outremer : seuls **3600 TPE** (Très Petite Entreprise) de Martinique ont été accompagnées dans le cadre du 'fonds de compensation' mis en place par l'Etat, alors que plus de **30.000** entreprises devraient avoir droit à ce fonds.

Pourquoi un pourcentage aussi faible d'entreprises accompagnées ?

Parce que ce 'fonds de compensation' est attribué à des entreprises qui sont à jour de leurs charges sociales et fiscales. Or plus de **70%** de nos entreprises ne sont pas à jour, donc seront mécaniquement exclues de ce dispositif d'aide. Par conséquent l'égalité des chances pour nos entreprises n'est pas préservée. Et c'est inacceptable.

Il n'existe pas de possibilités de recours pour tant d'entreprises concernées ?

Ce matin (le 24 avril, ndr) j'ai demandé à Mme la Ministre des outremer d'informer Mr le Préfet pour qu'il puisse prendre des dispositions vis à vis des services fiscaux et de la *Sécurité So-*

ciale, afin que tous les chef.fe.s d'entreprise qui s'engagent à honorer plus tard leurs charges sociales, puissent avoir cette aide. Mais il faut faire très vite car pour le mois de mars les demandes d'aides sont clôturées fin avril... Il y a donc **urgence** et je suis prêt à collaborer, ainsi que mes collègues responsables de chambres consulaires, pour qu'un maximum d'entreprises puisse accéder à des aides. Si nos 30.000 entreprises étaient aidées, ça ferait une somme qui se situerait entre **80 et 90 millions d'euros** pour les mois de mars et d'avril. Ce serait donc une somme pour nos entreprises mais aussi une ressource financière pour le pays : ça permettrait de faire 'tourner' notre économie. Car sans ressources financières le 'démarriage' ne sera pas seulement difficile, mais catastrophique.

« Il faut un soutien équitable à l'outremer. Et je parle bien d'équité »

Vous indiquiez que les délais pour obtenir cette aide de l'Etat seraient très courts : il y a peut-être la possibilité d'un délai supplémentaire, non ?

C'est ce que m'a suggéré Mme la Ministre (des outremer, ndr) : que Mr le Préfet puisse, avec bien sûr l'aval de sa gouvernance, faire preuve de souplesse pour enregistrer un maximum de dossiers, et laisser ainsi le moins possible d'entreprises sur le côté. Après j'attends des actes : il faut voir concrètement comment ça va se passer. J'aimerais évoquer une autre demande faite à Mme la Ministre : que nos TPE en outremer, puissent avoir une **exonération** de charges sociales et fiscales pendant ce trimestre de crise.



Fabrication de masques réutilisables, par le 'Groupement des Artisans d'Art de Martinique' (DR)



L'Etat a accepté cette exonération pour les entreprises du tourisme et de la restauration, qui ont été obligées de fermer, mais il faut généraliser à l'outremer. Le tourisme concerne toutes nos entreprises : nous sommes tous **dépendants** de ce secteur en Martinique ; il ne faut donc pas exclure une partie des entreprises de cette exonération. Et si cette exonération est avérée c'est de l'emploi conservé, des contrats d'apprentissage peut-être gardés, etc. Mais si tous ces gens se retrouvent au chômage ça va coûter très cher à l'Etat. Et à nos différents territoires.

Et vous pensez que l'Etat sera sensible à ces arguments, notamment celui que vous venez d'invoquer ?

L'Etat a déjà fait un effort pour le secteur du tourisme et de la restauration : il faut qu'il aille plus loin. Nos régions d'outremer étaient déjà mal en point par différentes crises, des phénomènes naturels, de longues grèves, etc. Notre coût de la vie est plus élevé, notre **insularité** ne permet pas de faire 'entrer' des masques et du tissu pour en fabriquer : donc il ne faut pas ajouter des difficultés à celles qui existent déjà. Il faut un sou-

tien équitable à l'outremer. Et je parle bien d'équité. Concernant le 'Prêt Garanti par l'Etat' (PGE), là aussi nos entreprises artisanales - et c'est le cas de beaucoup de TPE - ont du mal à obtenir ce prêt car les conditions d'obtention sont trop sévères. Donc ma requête à la ministre a été de demander aux **banques** d'avoir un objectif concernant l'accompagnement des entreprises en outremer. Nous sommes encore en décalage par rapport au financement dans l'Hexagone. Donc pour avoir cette équité, il faut fixer des objectifs.

« Fixer des objectifs pour garantir que notre territoire soit suffisamment financé »

Et quelle a été, dans les grandes lignes, la réponse de la ministre sur ce point précis ? Qu'elle allait relayer votre demande à « qui de droit » ?

Elle nous a dit que le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, avait déjà été alerté sur ce déficit d'accompagnement financier. Mais ce que nous demandons une nouvelle fois, ce sont des actes. Donc fixer des objectifs pour garantir que notre territoire soit suffisamment financé. Qu'il n'y ait pas que les grosses entreprises de l'Hexagone, qui puissent avoir accès aux PGE.

Comment les services de la CMA se sont-ils organisés suite à ce confinement ?

Dès le début du confinement nous nous sommes réorganisés pour permettre le télétravail. Nous avons mis en place une plateforme, avec la possibilité de téléphoner à nos agents - nous avons eu des milliers d'appels - ou d'envoyer des emails pour avoir des informations et de l'accompagnement. Cela a très bien fonctionné et je félicite toute l'équipe, personnel et élu.e.s, car elle a réussi à garder la continuité d'activité de la *Chambre* à distance. Nous avons aussi mis en place une opération de **solidarité** avec des artisans, afin de fabriquer des masques en tissu pour le personnel non-soignant du CHUM (Centre Hospitalier Universitaire de Martinique). Et nous avons multiplié les *webinaires*, des séances en ligne pour accéder à de l'information et des conseils : comment remplir son dossier pour une demande de subvention, optimiser ses chances d'avoir un prêt bancaire, avec la BRED qui a joué le jeu, protéger ses données informatiques en cette période de crise, etc.

Dans cette crise la CMA est-elle aussi en collaboration avec des acteurs tels que la CTM, le Comité Martiniquais du Tourisme et la CCIM ?

Oui, la CTM a également proposé des aides aux entreprises, et dès le début nous avons fait remonter nos attentes à la Collectivité. Ces propositions d'aides de la CTM sont en complément de celles de l'Etat. Par exemple, si 'vous' avez pu avoir le 'fonds de solidarité' de l'Etat, vous pourrez avoir une autre aide de la Collectivité. Donc il est très important que davantage d'entreprises aient l'aide de l'Etat pour pouvoir accéder au 'volet 2', géré par la

Collectivité.

« Il y a un potentiel énorme, mais il faut une volonté politique »

Des activités relevant du champ de la CMA, ont-elles été plus impactées que d'autres depuis les fermetures inhérentes au confinement ?

Pratiquement toutes les activités ont été impactées. Et pour celles interdites d'ouverture c'est très dur : par exemple les secteurs de la coiffure et de l'esthétique. L'horizon de réouverture proposé par le Président de la République c'est le 11 mai. Mais rien n'est encore **garanti** : en fonction de l'évolution de la pandémie il peut très bien être demandé que ces salons restent encore fermés. Et vous le savez, le secteur du bâtiment est lui aussi lourdement impacté.

Aucun signe de léger mieux dans ce secteur ?

Certaines activités ont pu reprendre, très peu, et beaucoup sont à l'arrêt soit car le 'donneur d'ordres' a arrêté le chantier pour des raisons sanitaires, soit car les personnes n'avaient pas les équipements nécessaires pour travailler : gel hydro-alcoolique, masques ou combinaisons dans certains cas, etc. Réparateurs automobiles, taxis, photographes, prothésistes dentaires etc., tous sont à l'arrêt.

Au regard de tous ces éléments factuels et de la part d'incertitude inhérente à ce virus, une crise économique est-elle – comme on l'entend dire de plus en plus – inexorable ?

Crise économique c'est sûr,

mais il faut éviter de la transformer en crise sociale. Parce que si beaucoup de gens n'ont plus de quoi manger, il y aura une crise sociale et ce sera dramatique. Nous sommes en période de crise, il faut donc qu'un maximum d'entreprises de notre territoire soit aidé. Car je le répète, il y a en la matière un déficit de l'outremer par rapport à l'Hexagone. Et il faut qu'on puisse avoir des fonds pour nos entreprises. Enfin il faut un 'plan de relance' ambitieux pour notre économie. Des habitudes de **consommation** vont changer, donc il faut favoriser tout ce qui est production locale car ça crée de l'emploi. Il faut aussi favoriser tous les chantiers de rénovation : hôtels, HLM, voire chez des particuliers, etc. Il faut inciter ce type d'activités car ça fera travailler principalement nos entreprises ; en attendant que les touristes reviennent et qu'on retrouve une économie plus 'sereine'.

En somme un « plan de relance » multisectoriel et transversal ?

Voilà. Et axé sur la production locale. Parce qu'on peut développer beaucoup de choses localement, comme la production de masques,

mais aussi notre agriculture et artisanat autour de l'alimentation. Il y a un potentiel énorme, mais il faut une volonté politique. Et imposer cette volonté à la 'grande distribution'.

A vous écouter cette crise sanitaire aura, tout de même, esquissé du « positif » ?

On n'y est pas encore, mais l'objectif est justement de sortir de là avec du positif. Et surtout se préparer à une plus grande **autonomie** économique. Tout cela va passer par ce 'plan de relance', et bien sûr par une véritable assistance aux entreprises en difficulté. Il ne faut pas qu'on leur propose des aides, mais qu'elles ne puissent pas y avoir droit. Parce que ce serait un **leurre**. Il ne faut leurrer personne mais au contraire établir un climat de confiance, et de volonté de reconstruction de notre économie.

Propos recueillis par Mike Irasque

*Entretien réalisé le 24 avril dernier (MI)

**AVERTISSEMENT À NOS FIDÈLES LECTEURS:
EN CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT
LA PRODUCTION D'UN JOURNAL PAPIER SE HEURTE
À DE NOMBREUX OBSTACLES :**

- Du côté de l'impression, avec les confinements nombreux pour le personnel...
- Du côté des transports, notre journal est imprimé en Guadeloupe donc, avec les interruptions imprévues, la diminution de vols annoncées, et l'utilisation du fret rendu impossible ou intermittent...
- Du côté de la Poste, avec une distribution aléatoire...
- Du côté des points diffusion, dont beaucoup sont fermés, tandis que le confinement interdit aux autres des ventes conséquentes...

**AUSSI, EN CONTINUANT NOTRE PUBLICATION, MÊME SOUS UN
FORMAT RÉDUIT, NOS ASSUMONS UN CHALLENGE DIFFICILE,
EN ESPÉRANT QUE NOS LECTEURS COMPRENDRONS
LES DIFFICULTÉS ACTUELLES, PARTAGÉES
PAR TOUTES LES PRESSES ÉCRITES...**

(Nb: et n'oubliez pas de consulter notre site web :
antilla-martinique.com, alimenté quotidiennement.



Guy-Albert Ruffin Duhamel :

« Il y a d'énormes inégalités sanitaires et sociales, qu'il fallait accompagner... »

Connu du grand public comme étant le directeur de la « plateforme régionale d'oncologie » (le GIP PROM), Guy-Albert Ruffin Duhamel est « ingénieur social » de formation. Un travailleur social qui étudie actuellement la façon dont les martiniquais.e.s vivent cette crise inhérente au Covid-19. Rencontre avec, de ses propres mots, un « passionné de l'humain ».

Antilla : En quoi consiste votre métier d'« ingénieur social » ?

Guy-Albert Ruffin Duhamel : C'est un professionnel diplômé d'Etat, formé sur une

logique du travail social, des sciences humaines et sociales, et qui est capable, de par sa formation et son expérience de terrain, d'établir des éléments diagnostics sur les besoins sociaux d'une population, et de proposer des éléments de réponses dans des contextes pouvant être sous tension : des contextes de crise mais aussi quand il y a besoin d'adapter des politiques publiques. C'est donc un ensemble de compétences, permettant de travailler à un mieux vivre-ensemble et à l'adaptation des po-

litiques publiques par rapport aux besoins réels - pas ressentis ou pressentis - d'une population dans un contexte donné et pour un but donné.

Pourquoi avez-vous ressenti l'envie, ou le besoin, d'examiner l'impact de cette crise sanitaire sur les personnes fragiles et vulnérables ?

J'ai toujours gardé une activité dans le travail social : je suis officier expert sapeur-pompier en charge des questions sociales au STIS (Service Territorial d'In-

cendie et de Secours), et chef de la réserve communale de sécurité civile du Marigot. Il fallait comprendre comment les gens allaient réagir au confinement et aux 'mesures barrière', car le public n'est pas homogène, tout le monde n'est pas au même niveau : il y a d'énormes **inégalités** sanitaires et sociales, qu'il fallait accompagner. Et ma démarche a fait cohérence car je suis aussi membre du '**Comité scientifique**' mis en place par l'ARS (Agence Régionale de Santé). En fait il fallait relever les données maintenant : c'est **pendant** la crise qu'il faut faire fonctionner les indicateurs. Si vous ne le faites pas, tout ce que 'vous' direz, après la crise, ne sera que pure spéculation.

« Cette crise a mis en exergue la grande capacité de résilience du peuple martiniquais »

Qu'est-ce que cette crise sanitaire et ce confinement ont révélé de plus marquant dans le champ vaste, et je suppose complexe, du social en Martinique ? Cette crise a-t-elle mis en exergue des réalités peut-être insoupçonnées, mal connues ou mal appréhendées ?

Cela a mis en exergue la grande capacité de résilience du peuple martiniquais. Cette crise a mis en évidence une culture martiniquaise de la gestion. Les gens se sont **appropriés** le confinement : ils ont trouvé tous les mécanismes qu'il fallait pour vivre, ou quelquefois survivre, durant ce confinement. Et sans se plaindre : il n'y pas eu de mouvements sociaux protestant contre ce confinement. Les gens ont compris l'urgence, qu'il faut 'régler' un problème sanitaire qui les met en danger ainsi que leurs familles, et ce en dépit d'un quotidien parfois difficile : des personnes qui n'avaient forcément pas de quoi à manger ou qui n'avaient pas de travail – les travailleurs ne sont pas tous déclarés, et vous connaissez la culture du djòb en Martinique, donc ce sont des gens qui ne vivaient que s'ils allaient travailler. D'ailleurs quand on parle de chômage partiel, de congés ou de télétravail, cela ne concerne pas toute la po-



pulation. Des gens ont vécu de **solidarité(s)**, et ça n'a pas été 'crié sur les toits'. Même des familles qui étaient fâchées, des gens qui ne se parlaient plus, se sont retrouvés dans des groupes *WhatsApp* à échanger des photos, des vidéos, etc. Il faut donc saluer cette manière de 'faire société' ici. Et on a retrouvé cela grâce à un **ADN** issu de notre Histoire - car nous ne sommes pas un peuple vierge - qui montre que dans les moments très difficiles on sait entrer en profondeur, et chercher la force de la solidarité.

Dans une récente interview à France-Antilles, vous dites que cette crise est « extrêmement complexe » : qu'est-ce qui définit cette complexité ?

Avant cette crise il y avait un 'syndrome du Boeing' (*rires*) : en cas de problème ou d'urgence, les riches pouvaient partir et les pauvres mourir... Mais là dans cette crise, tout le monde est sur un même bateau, de 80 kilomètres de long et 30 de large : le 'bateau Martinique'. Et nous ne pouvons 'compenser' cette situation de crise avec personne d'autre : nous devons faire avec nos respirateurs, nos lits de réanimation, avec l'attente providentielle de masques, de gel

hydro-alcoolique, etc. Alors au début on dénonce cette situation, bien entendu, mais après on doit être **ingénieux**. Et vous avez vu toutes ces petites économies d'échelle, qui ont produit des visières, fabriqué des masques, etc. L'élément de complexité, c'est par exemple que cette crise a fait les gens questionner un système institutionnel dont ils n'avaient pas forcément toute la connaissance.

C'est-à-dire ?

Pour beaucoup de gens, le maire est tout-puissant ; et pour eux le deuxième 'tout-puissant' c'est Mr Alfred Marie-Jeanne. Donc quand ces gens voient qu'il n'y a pas de masques etc., ils comprennent mieux la notion d'intégration de l'Etat dans le fonctionnement de leur pays, ils comprennent mieux cette histoire institutionnelle entre les articles 73 et 74 de la Constitution : ils reprennent conscience des mécanismes d'articulation entre l'Etat, le territoire, les mairies, la CTM, etc. Il y a aussi eu des **mutations**, car les gens n'utilisaient pas forcément internet pour travailler mais faire tout autre chose (*rires*). Et on a vu des gens travailler davantage chez eux, en télétravail, que s'ils étaient à leur



lieu de travail. Alors je ne sais pas, quand on sortira de cette crise, si on oubliera ce qu'on a appris, mais je pense qu'il y aura forcément de profondes mutations. Et c'est toute la complexité à envisager de cette crise-là.

« Il a fallu ramener le national à la vraie réalité de la Martinique »

Est-ce que cette crise ne jette pas une lumière, plus que bienvenue, sur l'importance cruciale du travail accompli par les acteurs et actrices du champ social en Martinique ? D'ailleurs vous disiez dans cette interview que si ce travail n'existait pas, le pays serait dans le « chaos ».

Le travail social se fait dans la discrétion. Dans certaines situations – des filles-mères qui se prostituent, qui délaissent leurs enfants en bas âge, qui ne savent pas comment faire avec eux –, hé bien s'il n'y avait pas d'éducateurs spécialisés et d'assistantes sociales 'à côté', le nombre d'infanticides aurait augmenté... Le social est une

démarche qui fait société. Et il n'existerait pas de système de santé si les gens n'avaient pas adhéré à une démarche sociale au préalable. Aller voir un médecin est un acte social - il faut avoir la CMU etc. - et l'hôpital n'est pas gratuit. Dans notre métier de travailleurs sociaux les choses sont claires : secret professionnel et dignité humaine. C'est ce qui caractérise notre métier. Et il ne faut pas oublier les aidants familiaux, les auxiliaires de vie et les personnes qui apportent les repas. Toutes ces souffrances qu'a générées, ou qu'aurait pu générer le Covid-19 ont été jugulées, et cela a aidé les travailleurs médicaux. Et oui, cela aurait été un chaos – je pèse mes mots – si ce travail social, familial, humain et associatif n'avait pas fonctionné en solidarité, pour pouvoir maintenir une population qui était en situation de "réclusion" à domicile.

Quel est votre regard sur la gestion et communication des services de l'Etat quant à cette crise et ce confinement ?

L'Etat fait son travail. Le Directeur Général de l'ARS-Martinique relève d'un ministère, de directives nationales, donc il fait son travail de DG ; on ne peut pas attendre de lui le discours d'un maire ou d'un président de

Collectivité. Au début il y avait peut-être quelques ratés de communication ; ce qu'ils (les services de l'Etat, ndr) ont très rapidement corrigés. Même avant le début du confinement, certains sur les 'réseaux sociaux' posaient la 'théorie du complot' : 'on a fait venir les touristes italiens et la compagnie de croisière pour nous tuer, ce virus est une arme biologique, c'est pour éliminer les nègres, etc.'. Mais au fil du temps, on a vu sur les réseaux sociaux que les connexions étaient nettement plus importantes sur les 'pages sources' : celles de l'ARS et de la Préfecture. Quand les gens ont mieux compris le rôle de l'Etat, de l'ARS, du Préfet et des maires, quand les services sociaux leur ont apporté des garanties élémentaires, hé bien ces gens sont préférentiellement allés là où l'information était la plus officielle. Cela montrait que les gens étaient fatigués d'entendre des contre-vérités et 'informations' fausses. Vous savez, les services de l'Etat prennent leurs ordres à 8000 kilomètres, avec une lecture très hexagonale de la crise ; et il a fallu quand même ramener le national à la vraie réalité de la Martinique.

« Ce n'est pas une crise d'indépendantistes ou d'autonomistes... »

Est-ce nos élu.e.s qui ont ramené les services de l'Etat à cette réalité ?

Nos élus y ont été pour beaucoup car ils n'ont pas arrêté de dire 'nous voulons une stratégie martiniquaise'. Ils se sont sans doute inspirés de la célèbre phrase de Pierre Alier lors des obsèques d'Aimé Césaire (« Les meilleurs spécialistes des affaires martiniquaises... », ndr). Tous les parlementaires martiniquais, députés et sénateurs, ont eu l'occasion de co-signer un courrier commun pour interpellier l'Etat ; Mr Marie-Jeanne a récemment dit au 1^{er} ministre qu'il avait l'aval unanime des maires quant à cette rentrée scolaire annoncée pour le 11 mai : il y a donc un bloc poli-

tique, même si on n'est jamais loin des cancons (*rires*). Quand il faut faire savoir qui a eu telle idée 'on' est **cacophoniques**, mais dès lors qu'il faut porter la parole de la Martinique au national, cette parole est **unitaire**. Et ce n'est pas une crise politique, car les martiniquais ne sont pas dans la logique politique telle qu'on peut l'entendre ; ce n'est pas une crise d'indépendantistes ou d'autonomistes, c'est une crise d'un peuple, d'un pays qui veut **préserver** 'demain' avec toutes ses forces vives : les enfants, les jeunes, les aîné.e.s, etc. Et quand on sortira de cette crise, les masques vont tomber. Et on verra qui est qui.

Que voulez-vous dire ?

Il y a eu un temps sanitaire, sur un long fond social ; il commence à y avoir un temps politique ; il y aura une réalité économique, mais aussi un temps judiciaire : le temps des procès. Et dans ce temps des procès les responsabilités seront recherchées. Car on ne sortira pas de cette crise sans qu'il n'y ait un temps des responsabilités, des engagements des responsabilités, et un temps des réparations. Et de tous les côtés, je ne parle pas que de l'Etat.

Au niveau des « responsabilités » vous pensez à qui ?

Rappelez-vous qu'au début de la crise des comptes ont été demandés, de manière judiciaire, au DG de l'ARS et au Préfet, notamment pour "mise en danger de la vie d'autrui". Mais on a bien compris qu'aucun tribunal ne prendrait de responsabilité judiciaire en termes de jurisprudence, pour prendre des décisions pendant une crise, notamment car ce n'est pas l'urgence. Cependant, il n'est pas



dit que ces plaignants - associations, collectifs, mouvements, etc. - vont se taire après avoir "compté les blessés". Le chef de l'Etat lui-même, a dit que nous étions en 'guerre'.

« Mes contributions ne sont pas là pour faire plaisir à qui que ce soit »

Vous l'avez évoqué, vous êtes membre du « Comité scientifique consultatif indépendant » de l'ARS : vous y avez une fonction précise ?

Il faut saluer cette idée du directeur général de l'ARS-Martinique (Jérôme Viguier, ndr). On ne pouvait pas se contenter de conseils scientifiques 'basés' à Paris, qui ne savent pas ce qu'est la Martinique et comment on vit ici. Donc il fallait donner la parole à ceux qui connaissent le terrain. Par conséquent le DG a voulu porter cette idée en nommant des scientifiques de plusieurs catégories. Nous sommes 14, avec une grande majorité de médecins et 3 non-médecins : Mr Philippe Hunel, 'délégué régional à la recherche et la technologie', enseignant-chercheur et informaticien, Mr Justin Daniel, universitaire et politiste, et moi ingénieur social. Et je suis dans ce 'Comité' en martiniquais, en neutralité et en indépendance.

Que voulez-vous dire plus précisément ?

C'est-à-dire que mes contributions ne sont pas là pour faire plaisir à qui que ce soit. Alors nous ne décidons de rien, mais éclairons la décision. Et je veux l'éclairer en tenant compte de ce que je sais de mon pays. Pour moi, issu des sciences sociales, la science c'est la mise en cohérence des réalités du terrain ; et non de théories aussi démontrées soient-elles sur le plan mathématique. Il faut tenir compte de réalités tangibles, humaines, sociales, et les décisions de ceux qui les porteront – le DG de l'ARS, le préfet, les collectivités etc. – doivent tenir compte de ce que dit la population et de ses besoins. D'ailleurs je suis très content car j'ai réussi à faire entrer dans ce débat-là les mots 'travail social' ; comme si ces mots n'existaient pas... Et ce n'était pas facile. Je porte donc ces mots avec beaucoup d'objectivité et de considération des réalités de toutes les personnes, et davantage celles qui sont 'sans voix' c'est-à-dire les publics fragiles et vulnérables – personnes errantes, étrangers en situation irrégulière, etc. – de manière à ce que leurs voix et conditions de vie soient entendues. Et qu'aucune décision ne soit prise sans tenir compte de ces réalités-là.

**Propos recueillis
par Mike Irasque**

LA CGTM ET LE 1ER MAI 2020

« CONFINÉE » :

“Ce premier mai 2020, il n’y aura pas de rassemblement à Fort de France, ni de défilés en raison de la pandémie due au Covid-19.

Mais nous devons néanmoins honorer cette journée.”



La crise sanitaire provoquée par cette épidémie a mis au grand jour l'état de délabrement dans lequel se trouve le service public de la santé. C'est une situation que dénoncent depuis des années les travailleurs du secteur : mauvaises conditions de travail, salaires bas, cadences infernales, manque de lits, de personnel, pénuries d'équipements, de médicaments, etc.

Mais cette crise sanitaire a aussi constitué pour le gouvernement une occasion inattendue pour accélérer ses attaques contre l'ensemble des travailleurs. Il en a d'abord profité pour faire voter par surprise le projet de réforme controversée des retraites en recourant à l'article 49-3. Puis profitant du confinement, il a poursuivi avec une série d'ordonnances modifiant le Code du travail : RTT, congés payés, durée hebdomadaire du travail, entre autres. Secteur public, secteur privé : tous les travailleurs sont visés.

Enfin, répondant aux injonctions du patronat qui n'entend pas perdre sur ses profits à cause du ralentissement brutal de l'activité, le gouvernement a décidé de lever le confinement le 11 mai en rouvrant les écoles pour permettre aux parents de retourner dans les entreprises.

Cette crise sanitaire, si elle perturbe la vie de millions de travailleurs, de dizaines de milliers en Martinique, ne constitue donc pas un obstacle pour le gouvernement dans la poursuite des attaques contre les travailleurs.

Il ne fait pas de pause.

Cette journée du Premier mai doit être l'occasion de faire savoir clairement que nous travailleurs n'accepterons pas d'être les victimes pour sauver un système économique moribond et les privilèges de ses défenseurs.

Le gouvernement a annoncé que ses réformes étaient suspendues. Mais il n'a jamais dit qu'elles étaient annulées. Notre lutte ne doit donc pas prendre de pause pendant la crise.

Alors :

■ Organisons-nous en fonction de ce contexte pour exprimer notre refus de subir et notre détermination pour faire reculer le gouvernement.

■ Préparons-nous pendant cette période particulière en utilisant les moyens pour maintenir le contact : échanges téléphoniques, groupes de discussion en ligne, visio ou audio conférence, etc.

■ Exprimons notre refus catégorique des restrictions décidées par le gouvernement et leur retrait.

■ Plus que jamais, mettons en avant nos exigences : salaires, embauches, conditions de travail, etc.

■ Rejetons les appels à l'unité nationale du gouvernement et construisons l'unité des travailleurs.

■ Faisons de ce premier mai 2020 un moment essentiel dans notre lutte contre nos exploiters et leurs soutiens.

Dans ce contexte particulier, plus que jamais, nous travailleurs, nous devons nous regrouper par une pensée commune, par la conscience de classe, que nous faisons tous partie de la même classe des exploités, que rien ne peut marcher sans nous dans cette société, que c'est nous qui produisons toutes les richesses mais que seule en profite vraiment une minorité d'exploiteurs, les capitalistes. Nous devons aussi prendre pleinement conscience que c'est notre classe seule qui peut changer cet ordre des choses en abolissant le salariat et le capital pour aller vers une société où seule primera l'intérêt de tous.

**Plus que jamais,
Vive le 1er Mai.
Vive la Journée Internationale
de Lutte des Travailleurs !**

(Fin de citation)



Qualité
Tranquilité
Rapidité



RELATION ET CONFIANCE

ne pas jeter sur la voie publique

RÉPARATION **RÉCUPÉRATION DE DONNÉES** **VENTE DE PC**

Espace 92. N°B32 (Au dessus de Hio-Hio-Hen Automobiles)
Centre commercial Ducos a coté de Simply Market

 **0596 48 11 73** **Port.: 0696 28 28 28**



== Aji 00118.1912.17 ==



APPEL A PROJETS « PASS DECOUVRE MADININA » du 9 mars 2020 au 15 mai 2020 inclus

Le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), a décidé de réaliser un appel à projets visant à proposer des Pass permettant aux résidents et visiteurs de mieux apprécier nos atouts culturels et touristiques.

Cet appel à projets vise à référencer la destination Martinique au niveau international avec ses atouts touristiques comme la montagne Pelée, Saint-Pierre, ville d'art et d'histoire, la réserve naturelle de la Caravelle...).

Il convient de proposer une offre structurée de produits touristiques, organisée autour du patrimoine historique, environnemental et culturel de la zone mais aussi du territoire.

Aussi, il s'agit de rendre plus visible les produits et services proposés aux visiteurs. Premier constat : le secteur touristique évolue en Martinique avec la revendication d'un tourisme plus participatif sur le territoire.

Caractéristiques des projets souhaités Type de projets

Sont attendues des propositions de PASS de visites de sites, monuments, randonnées, sorties, musées et autres équipements.

Les PASS devront offrir une diversité de propositions de visites combinées ou uniques.

Une priorité sera donnée aux sites peu connus ou méconnus et notamment aux sites du nord de la Martinique.

Les candidats

Un projet candidat est porté par une ou plusieurs entreprises de la Martinique Les bénéficiaires :

Porteurs de projets de création d'entreprises

Entreprises en phase de développement et/ou d'extension d'activités

Les dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront comporter un dossier intitulé « dossier PASS DECOUVRE MADININA » dûment complété.

Dépôt des candidatures

Les candidatures doivent parvenir sous format papier et sous format électronique à l'adresse suivante :

format papier par courrier postal :
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE
Rue Gaston Defferre
Plateau Roy Cluny, CS 3031797201
FORT DE FRANCE CEDEX

par courriel :
appelprojetsmartinique@collectivitedemartinique.mq

Toute information complémentaire pourra être obtenue et déposée sur la boîte mail suivante :

appelprojetsmartinique@collectivitedemartinique.mq

La date d'ouverture de cet appel à projets est fixée au **09 Mars 2020**.

La clôture du dépôt des dossiers est fixée au **15 mai 2020 à 13h**.

Pour toute information complémentaire, le public pourra également consulter les modalités du concours en se référant au règlement qui peut également être obtenu à titre gratuit par toute personne qui en fait la demande par écrit (préciser les nom, prénoms et adresse), pendant la durée de l'appel à projets, à l'adresse suivante :

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE
Rue Gaston Defferre
Plateau Roy Cluny, CS 3031797201
FORT DE FRANCE CEDEX

Ou sur le site de la Collectivité Territoriale de Martinique : www.collectivitedemartinique.mq

Aji 00118.1912.17

== Aji 00806.1917 == AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp du 15/01/2020, il a été constitué une SAS.

Dénomination sociale : CONCEPT AUTO SERVICES PLUS. **Capital :** 1 000.00€. **Siège :** 15 lot Cayol - 97212 SAINT JOSEPH. **Objet :** LOCATION DE COURTE DUREE DE TOUT TYPE DE VEHICULES TERRESTRES, ACHAT ET VENTE DE VEHICULES D'OCCASION, ENTRETIEN ET REPERATION DES VEHICULES, LAVAGE AUTOMOBILE, VENTE DE PNEUMATIQUE, VENTE DE PIECES DETACHEES. **Président :** M. THIERRY DUPUY demeurant au 15 lot Cayol 97212 SAINT JOSEPH.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de FORT-DE-FRANCE.

Aji 00806.1917

== Aji 00807.1917 == P INVEST 2

Société civile
Capital social : 300,00 euros
Siège social : Immeuble La Grand-Voile, Zac de l'Etang Z'Abriots, 97200 FORT DE FRANCE 879 702 462
RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique, en date du 1^{er} janvier 2020, il résulte :

Il a été décidé la transformation de la So-

ciété en Société à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

• **Ancienne mention :** Société civile immobilière

• **Nouvelle mention :** Société à responsabilité limitée

Mandats : Organes de direction de la Société

Ancienne mention :

• **Gérant :** Monsieur Franck PERMAL, né le 05 avril 1972, à FORT DE FRANCE, demeurant sis Villa Les Mahoganys, 10, Route de Didier, 97200 FORT-DE-FRANCE

Nouvelle mention :

• **Gérant :** Inchangé

Monsieur Franck PERMAL, né le 05 avril 1972, à FORT DE FRANCE, demeurant sis Villa Les Mahoganys, 10, Route de Didier, 97200 FORT-DE-FRANCE Les mentions antérieures relatives aux sociétés civiles sont frappées de caducité.

Mention sera faite au RCS de FORT DE FRANCE

Pour avis,
Aji 00807.1917

== Aji 00808.1917 == AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : P INVEST 3. **FORME :** Société Civile Immobilière. **SIÈGE SOCIAL :** Immeuble la Grand-Voile, Zac de l'Etang Z'Abriots, 97200 FORT DE FRANCE. **OBJET :** L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. **DUREE :** 99 années. **CAPITAL :** 300,00 euros. **GERANCE :** Monsieur Franck PERMAL, demeurant Villa Les Mahoganys, 10, Route de Didier, 97200 FORT-DE-FRANCE. **IMMATRICULATION :** au RCS de FORT DE FRANCE

Pour avis,
Aji 00808.1917

== Aji 00809.1917 == AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : BURGER TRIANON FRANCOIS. **SIGLE :** BTF. **FORME :** Société à responsabilité limitée. **SIÈGE SOCIAL :** Immeuble la Grand-Voile, Zac de l'Etang Z'Abriots, 97200 FORT DE FRANCE. **OBJET :** Plats préparés à base de tous produits (viandes, volailles, poissons, crustacés, mollusques, légumes, fruits, pâtes et pizzas) ; La restauration rapide sur place et à emporter ; La restauration traditionnelle pour consommation sur place et à emporter ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'ob-

jet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. **DUREE** : 99 années. **CAPITAL** : 1.000,00 euros. **PRESIDENCE** : Monsieur Franck PERMAL, demeurant Villa Les Mahoganys, 10, Route de Didier, 97200 FORT-DE-FRANCE. **IMMATRICULATION** : au RCS de FORT DE FRANCE

Pour avis,
Ajl 00809.1917

== Ajl 00810.1917 ==
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp du 27/02/2020, il a été constitué une SAS

Dénomination sociale : SAS LE VIEUX CARRE. **Capital** : 5 000.00€. **Siège** : 17 AVENUE GEORGES POMPIDOU 78330 FONTENAY LE FLEURY. **Objet** : ACQUISITION, VENTE ET LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS. **Président** : Mme BEATRICE PERICHON demeurant QUARTIER RAVINE ACAJOU 97211 RIVIERE PILOTE. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VER-SAILLES.

Ajl 00810.1917

== Ajl 00811.1917 ==
AVIS DE MODIFICATION

Dénomination sociale : CARS SERVICES +. **Forme sociale** : SARL. **Capital** : 1200€. **Siège** : QUARTIER BELEME 97232 LE LAMENTIN.

Suite à l'AG extraordinaire du 13/02/2020, M. BAZILE FRANCK cède à M. BEAUDOIN YANICK 51 actions et il démissionne de son poste d'associé-gérant. M. BEAUDOIN YANICK devient actionnaire unique. Les statuts ont été modifiés en ce sens.

Ajl 00811.1917

== Ajl 00813.1917 ==
AVIS DE CONSTITUTION

Forme : S.A.S.U. **Dénomination** : «MON CADDIE». **Capital** : 500 €. **Président** : Mr Hendrick GUITTEAUD, nommé pour une durée indéterminée. **Siège social** : 28 Rue des Avents "Coridon"- 97200 FORT DE FRANCE. **Durée** : 99 ans à compter du 1^{er} Mai 2020 au RCS de FDF. **Objet** : «Services de livraison de courses à domicile et activités connexes».

Ajl 00813.1917

== Ajl 00814.1917 ==
AVIS DE MARCHÉ



Identification de l'organisme qui passe le marché : **COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE**. DGA8 Infrastructures et Equipement – Rue Gaston DEFERRE CS 30137 - 97201 Fort-de-France – Martinique tél. : 0596-59-63-00
Télécopie : 0596-72-68-10 - Adresse Inter-

net : <https://collectiviteterritorialedemartinique.achatpublic.com>

Dossier de consultation à récupérer par voie électronique sur le site :

<https://collectiviteterritorialedemartinique.achatpublic.com>

Référence « DEMO-BAT-LYC-20-04 ».

Objet du marché : Démolition du bâtiment G (R+2) du Lycée polyvalent la Jetée du François

Ajl 00818.1917

== Ajl 00815.1917 ==
KATALYA FWI SAS
au capital de 500€

Siège social : 128 Rue la Boétie
75008 PARIS
879061638 RCS PARIS

Le 29/01/20 les associés ont décidé de transférer le siège social au BATIMENT O - AVENUE SALVADOR ALLENDE DILLON 97200 FORT DE FRANCE à compter du 16/01/20. **Objet** : L'achat et la vente en gros et au détail d'articles de mode (prêt à porter, accessoires, bijoux, horlogerie, maroquinerie, cadeaux chaussures). **Présidence** : Didier SAINT-LOUIS, BATIMENT O - AVENUE SALVADOR ALLENDE DILLON 97200 FORT DE FRANCE.

Radiation au RCS de PARIS. Inscription au RCS de Fort de France

Ajl 00815.1917

== Ajl 00812.1917 ==
SOCIETE IMMOBILIERE PLATEAU ACAJOU MARTINIQUE SIPAM
Société anonyme au capital de 2 159 100 euros
Siège social : 1490, Chemin du Glycéria, Lotissement Plateau Acajou 97232 LE LAMENTIN
RCS Fort de France 384 000 964

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2020

AVIS A CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**, le vendredi 15 mai 2020, à 20 heures 30, dans les locaux du siège social sis 1490 Chemin du Glycéria, Lotissement Plateau Acajou, 97232 LE LAMENTIN, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur la marche de la société durant l'exercice 2019 ; Rapport sur le gouvernement d'entreprise ; Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes et sur le bilan arrêté au 31 décembre 2019 ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes établi en application des articles L225-38 et L225-40-1 du Code de commerce ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Approbation des comptes et du bilan au 31 décembre 2019 ; Affectation du résultat ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privée en raison de l'épidémie de covid-19, le Conseil d'Administration a décidé que l'Assemblée Générale Ordinaire serait réunie à huis clos, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

Les actionnaires sont invités à voter par le biais du formulaire de vote par correspondance. Le texte des résolutions et le formulaire de vote par correspondance, accompagnés des annexes visées aux articles R.225-76 et R.225-81 du Code de commerce sont mis à la disposition des actionnaires via l'extranet de la société.

Les actionnaires transmettront leur vote par correspondance prioritairement à l'adresse : ag2020-sipam@ubipharm.com

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Ajl 00812.1917

== Ajl 00817.1917 ==
UBIPHARM-MARTINIQUE
Société Anonyme
au Capital de 1.357.500 €
Siège social : 1490 Chemin du Glycéria, Lotissement Plateau Acajou 97232 - LE LAMENTIN MARTINIQUE
R.C.S FORT DE FRANCE
519.050.181

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2020

CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**, le Vendredi 15 mai 2020, à 18 heures 30, dans les locaux du siège social, sis 1490, chemin du Glycéria, Lotissement Plateau ACAJOU 97232 LE LAMENTIN, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur la marche de la société durant l'exercice 2019 ; Rapport sur le gouvernement d'entreprise ; Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes et sur le bilan arrêté au 31 décembre 2019 ;

- Rapport spécial des commissaires aux comptes établi en application des articles L225-38 et L225-40-1 du Code de commerce ;

- Quitus aux administrateurs ;
- Approbation des comptes et du bilan au 31 décembre 2019 ; Affectation du résultat ;
- Nomination d'un nouvel administrateur ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privée en raison de l'épidémie de covid-19, le Conseil d'Administration a décidé que l'Assemblée Générale Ordinaire serait réunie à huis clos, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

Les actionnaires sont invités à voter par le biais du formulaire de vote par correspondance. Le texte des résolutions et le formulaire de vote par correspondance, accompagnés des annexes visées aux articles R.225-76 et R.225-81 du Code de commerce sont mis à la disposition des actionnaires via l'extranet de la société.

Les actionnaires transmettront leur vote par correspondance prioritairement à l'adresse : ag2020-martinique@ubipharm.com

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Ajl 00817.1917

L'Ilot Vins

L'Art du Vin

Découvrez notre catalogue

CADEAUX GOURMETS

2019

Faites plaisir dès
21,90€



*Commandez vos produits frais d'exception pour les fêtes de fin d'année**

Saumon Fumé

Huîtres

Foie gras Godard

Letchis

Caviar



Pour être sûr de faire plaisir, offrez des chèques cadeaux L'ILOT VINS !

